

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1476/SG/ESI portant nomination et mutation de personnels enseignants dans les écoles primaires publique.

n° 72-1476/SG/ESI

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

Date de publication

18 octobre 1972

Numéro JO

n° 21 du 10/11/1972

Date du numéro

10 novembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Emerard Emile, instituteur détaché des corps métropolitains, 3° échelon, est nommé pour l'année scolaire 1972-1973, directeur de l'école de Yoboki (trois classes) pour compte du jour de son arrivée dans le Territoire. M. Leblond Jacques, instituteur détaché des corps métropolitains, 5° échelon, est nommé pour l'année scolaire 1972-1973, directeur de l'école de Randa (cinq classes), pour compter du jour de son arrivée dans le Territoire. M. Faggo Alain, volontaire de l'Aide technique, est nommé pour l'année scolaire 1972-1973, directeur de l'école d'Adda Illou (deux classes), pour compter du jour de son arrivée dans le Territoire. M. Vandervennet Michel, volontaire de l'Aide technique, est nommé pour l'année scolaire 1972-1973, directeur de l'école de Dorr (deux classes) pour compter du jour de son arrivée dans le Territoire. M. Bernizan Jean-Claude, volontaire de l'Aide technique, est nommé pour l'année scolaire 1972-1973, chargé d'école à Assa-Gueila, pour compter du jour de son arrivée dans le Territoire.

Art. 2

Mme Lhostis Monique, institutrice détachée des corps métropolitains, 7e échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école du quartier Arhiba. Mme Scandola Jocelyne, institutrice détachée des corps métropolitains, 7° échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école du quartier 5.1 Mme Musa Ghislaine, institutrice détachée des corps métropolitains, 7e échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école du quartier & 11. M. Musa Jean, instituteur détaché des corps métropolitains, 8e échelon, nouvellement affecté au Territoire, est nommé adjoint à l'école du quartier 6. Mme Bachère Danielle, institutrice détachée des corps métropolitains, 5° échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école du quartier 6. Mme Berthiot Françoise, institutrice détachée des corps métropolitains, 9° échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école d'Ambouli 1. M. Berthiot Jean-Marie, instituteur détaché des corps métropolitains, 9e échelon, nouvellement affecté au Territoire, est nommé adjoint à l'école d'Ambouli. Mme Emerard Nicole, institutrice détachée des corps métropolitains, 2e échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école de Yoboki. Mme Leblond Nicole, institutrice détachée des corps métropolitains, 6° échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école de Randa. M. Lebecq Joël, instituteur détaché des corps métropolitains, 6e échelon, nouvellement affecté au Territoire, est nommé adjoint à l'école d'Obock. Mme Lebecq Marie-Thérèse, institutrice détachée des corps métropolitains, 3° échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école d'Obock. M. Albertini Siméon, instituteur détaché des corps métropolitains, 8e échelon, nouvellement affecté au Territoire.

est nommé adjoint à l'école d'Ambouli. Mme Albertini Alexia, institutrice détachée des corps métropolitains, 10^e échelon, nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école du quartier 7. ; M. Morra Jean-Pierre, instituteur détaché des corps métropolitains, 5^e échelon, nouvellement affecté au Territoire, est nommé adjoint à l'école de Dikhil. Mme Morra Nicole, institutrice détachée des corps métropolitains, 6^e échelon, nouvellement affectée au Territoire est nommée adjointe d'école de Dikhil.

Art. 3

—M. Id Ahmed Abdallah, instituteur des cadres territoriaux, 2^o classe, 1^o » échelon, précédemment affecté à l'école de Tadjourah, est nommé adjoint à l'école de Dorra. M. Nguyen Thong Tho, instituteur contractuel, précédemment affecté à l'école de Dorra, est nommé adjoint à l'école de Tadjourah en remplacement de M. Rachad Ahmed Saleh.

Art. 4

M. Tarragnat Abel, instituteur des corps métropolitains, 11^e échelon, groupe I C.E.G., nouvellement affecté au Territoire, est nommé conseiller pédagogique adjoint à l'inspectrice départementale de l'Education nationale pour l'année scolaire. M. Bachère Henri, instituteur des corps métropolitains, 8^e échelon, groupe I C.E.G., nouvellement affecté au Territoire, est nommé conseiller pédagogique de circonscription pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive

Art. 5

Sont nommés instituteurs adjoints pour compter de la date de leur arrivée ou de leur retour sur le Territoire : A l'école d'Ouéah: M. Baudelot Jean-Jacques, volontaire de l'Aide technique. A l'école de Dikhil : M. Martin Jean-Paul, volontaire de l'Aide technique.
